



Guérande le 14 novembre 2017

## MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif national « devoirs faits », **complémentaire au dispositif d'Aide au Travail mis en œuvre au collège du Pays Blanc** depuis plusieurs années, je vous propose d'inscrire votre enfant, selon les modalités ci-dessous.

Durant un temps prévu dans la journée, les élèves se verront proposer un espace de travail personnel :

- encadré par un adulte du collège (enseignant, personnel éducatif) ou d'un bénévole (enseignant retraité)

ou

- en autonomie partielle (travail en binôme, aide entre élèves etc...) sous la surveillance d'un adulte.

Il s'agira de réaliser le travail personnel attendu : apprentissage du cours, réalisation d'exercices etc... en ayant recours, si besoin, à une aide ou des conseils spécifiques.

Les inscriptions vous seront proposées 3 fois dans l'année.

Espérant que ces propositions rencontrent votre intérêt,

Bien cordialement,

Mme AUBER CUNY, Principale

✂.....

### PERIODE 1 : du 27/11/17 au 24/02/18

Je vous remercie d'inscrire votre enfant, en cochant les cases correspondantes à votre choix :

Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Classe :

**Je souhaite** que mon enfant bénéficie du dispositif « devoirs faits » **sur ses heures de permanence** :

- Une fois par semaine
- Deux fois par semaine
- Trois fois par semaine

**Je souhaite** que mon enfant bénéficie du dispositif « devoirs faits » **entre 16h50 et 17h40** :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi

**Je ne souhaite pas** inscrire mon enfant car il est autonome dans la réalisation de son travail ou qu'il trouve à l'heure actuelle, les conditions suffisantes pour réaliser son travail.

**Le coupon rempli sera remis, sans délai, à la vie scolaire.**

Date :

Signature du responsable :

Un retour écrit vous sera fait dans le carnet de votre enfant, concernant les modalités de son inscription.